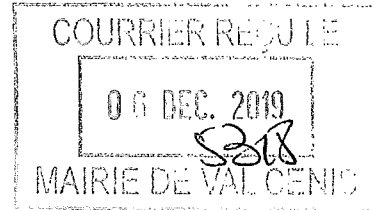


INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



## La déléguée territoriale

Dossier suivi par : Lucille Mouchet  
Tél : 03.85.21.96.50  
Mail : l.mouchet@inao.gouv.fr

V/Réf : 2019-516/JA/BR

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
Rue de la Parrachée  
Termignon  
73500 Val-Cenis

N/Réf : CM/LM -19-638

Objet : Modification simplifiée du PLU de Sollières – commune de Val-Cenis

Mâcon, le 29 novembre 2019

Par courrier reçu le 24 septembre 2019, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification du PLU de Sollières, commune de Val-Cenis.

La commune de Sollières-Sardières est située dans l'aire géographique de l'AOP (Appellation d'Origine Contrôlée) « Beaufort ». Elle appartient également aux aires de production des IGP (Indication Géographique Protégée) « Emmental français Est-Central », « Gruyère », « Pommes et Poires de Savoie », « Raclette de Savoie » et « Tomme de Savoie ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La modification du PLU porte sur la construction d'un nouvel hangar sur le site de l'aérodrome. Le futur site est compris en partie sur une parcelle délimitée en A dans le PLU en vigueur.

L'INAO ne s'oppose pas au projet, considérant que cette modification a une incidence limitée sur les AOP et les IGP concernées.

Pour la Directrice,  
Et par délégation

Christèle MERCIER

Copie : DDT 73

INAO Délégation territoriale Centre-est

SITE DE MACON  
37 boulevard Henri Dunant - CS 80140  
71040 MACON  
TEL : 03 85 21 96 50 / TELECOPIE : 03 85 21 96 51  
www.inao.gouv.fr